

Règlement et bon comportement dans les bus

1 Admission à bord des bus

Tout usager d'un bus doit être en possession d'un titre de transport qui doit être validé à chaque montée dans le véhicule et présenté lors des contrôles.

L'accès au bus pourra être refusé à tout usager qui ne sera pas en possession d'un titre de transport de la gamme tarifaire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Des tickets unitaires à 1.30 € sont en vente auprès des conducteurs.

Pour faciliter la montée dans le bus, il est demandé de préparer son titre de transport ou de faire l'appoint en cas d'achat de ticket unitaire.

2 Les règles de sécurité

A l'arrêt :

Ne jamais se précipiter à l'arrivée du bus, le contourner par l'arrière.

Attendre l'arrêt complet du véhicule pour y monter.

Être à l'arrêt de bus avant l'heure de passage du bus.

La montée et la descente :

La montée et la descente doivent se faire sans chahuter.

Les sacs et cartables doivent être tenus à la main et ne pas rester dans le passage.

À la descente, les élèves ne doivent s'engager sur la chaussée qu'après le départ du bus.

Dans le bus :

Les élèves doivent se déplacer vers le fond pour ne pas gêner la montée.

Il est interdit :

De parler au conducteur sans motif valable,

De fumer ou d'utiliser des allumettes ou briquets,

De crier, de jeter quoi que ce soit, de se bousculer,

De jouer avec les dispositifs d'ouverture des portes,

De se pencher à l'extérieur.



yélo

Ligne
389s

**Sainte-Soulle
Dompierre-sur-Mer
Puilboreau
Lycées Romsay/Valin
La Rochelle**

Info
N°Azur 0 810 17 18 17
www.yelo-larochelle.fr



Espace accueil

Situé place de Verdun, au sein de la gare routière, vous pouvez y obtenir des informations et des conseils pour bien voyager dans l'agglomération rochelaise, ainsi que toutes les formules d'abonnement avec la carte Yélo.

L'espace accueil est ouvert :
du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00
et le samedi de 8h00 à 18h30.

- Vous pouvez aussi téléphoner au

N°Azur 0 810 17 18 17
PRIX APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

- Ou par mail :
contact@yelo-larochelle.fr

- Ou consulter le site internet :
www.yelo-larochelle.fr



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

Horaires en vigueur

du 02 novembre 2011 au 05 juillet 2012

Accessibilité des arrêts de bus
pour les personnes à mobilité réduite

- Montée avec rampe,
accès confortable
- Montée avec rampe,
accompagnement conseillé
- Arrêts inaccessibles

SAINTE-SOULLE

Trois Canons

Eglise

Mairie

La Roche Bertin

Les Guillaudes

Chavagne

Usseau Ecole

La Gabardelière

DOMPIERRE-SUR-MER
Belle Croix Fontoreux

SAINTE-SOULLE
Les Fortines (Rue du Poitou)

Pont de la Fumate

Pont de Grolleau

DOMPIERRE-SUR-MER
Libération

Mairie

Collège Marc Chagall

Galland

La Fromagère

Les Brandes

La Grelèterie

PUILBOREAU
Cossarderie

La Motte

La Vallée

Treuil Gras

Malemort

LA ROCHELLE
LEP Romsay

Lycée Valin
(Rue H. Barbusse)

Place de Lafond

Esplanade des Parcs

LA ROCHELLE
Place de Verdun

1 2 3 ILLICO 4 5 6 7 9 11 13
14 18 19 20 29 31 35 37 38 49 49 P

	SAINTE-SOULLE Trois Canons	Eglise	Mairie	La Roche Bertin	Les Guillaudès	Chavagne	Usseau Ecole	DOMPIERRE-SUR-MER Belle Croix Fontoreux	SAINTE-SOULLE Les Fortines (Rue du Poitou)	Pont de la Fumate	Pont de Grolleau	DOMPIERRE-SUR-MER Libération	Collège Marc Chagall	Mairie	Galland	La Fromagère	Les Brandes	La Grelièterie	PUILBOREAU Cossarderie	La Motte	La Vallée	Treuil Gras	LA ROCHELLE LEP Rompsay	Lycée Valin (Av. JP Sartre)	Place de Lafond	Esplanade des Parcs	LA ROCHELLE Place de Verdun	
								7:06	7:09	7:11	7:13	7:14	-	7:15	7:17	-	-	-	-	-	-	-	-	7:30	7:35	-	-	7:45
7:09	7:10	7:11	7:12	7:13	7:15	7:17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7:35
														7:14	7:15	7:17	7:19	7:21	7:23	7:24	7:25	7:27	-	-	7:33	-	7:40	
														8:14	8:15	8:17	8:19	8:21	8:23	8:24	8:25	8:27	-	-	8:33	-	8:40	
														8:25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8:40	8:45	

	LA ROCHELLE Place de Verdun Quai M	Place de Lafond	LEP Rompsay	PERIGNY Les Tauzières	Les Vignes	Chagnolet Rompsay	DOMPIERRE-SUR-MER Chagnolet Les Frières	Chagnolet	PUILBOREAU Malemort	Treuil Gras	La Vallée	La Motte	La Cossarderie	DOMPIERRE-SUR-MER La Grelièterie	Les Brandes	La Fromagère	Galland	Mairie	Libération	SAINTE-SOULLE Pont de la Fumate	Les Fortines (Rue du Poitou)	DOMPIERRE-SUR-MER Belle Croix Fontoreux	SAINTE-SOULLE La Gabardelière	Usseau Ecole	Chavagne	Les Guillaudès	La Roche Bertin	Mairie	SAINTE-SOULLE Eglise	
Me	12:20	-	12:30	-	-	-	-	-	12:40	12:41	12:42	12:43	12:44	12:45	12:46	12:47	12:48	12:49	12:50	12:53	12:55	12:57	12:59	-	-	-	-	-	-	-
	12:25	-	12:35	12:37	12:38	12:39	12:40	12:41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12:49	12:51	12:53	12:54	12:55	12:56
Lu, Ma, Je, Ve	17:45	17:50	-	-	-	-	-	-	-	17:57	17:59	18:00	18:01	18:02	18:04	18:06	18:07	18:10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Ces bus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Tous vos déplacements à la carte.

Vacances scolaires
 Du 22 octobre au 02 novembre 2011 inclus
 Du 17 décembre 2011 au 02 janvier 2012 inclus
 Du 25 février au 11 mars 2012 inclus
 Du 21 avril au 06 mai 2012 inclus